



INFORMATIONS

Assemblée Générale Ordinaire 2020

à l'attention des Président(e) (s) des AS

Comité Départemental Golf 64 : samedi 13 mars 2021

Monsieur le Président,

Nous vous informons que l'Assemblée Générale ordinaire du Comité Départemental Golf 64 se tiendra à huis clos conformément à l'Ordonnance N° 2020-1497 du 2 décembre 2020 portant prorogation et modification de l'ordonnance no 2020-321 du 25 mars 2020, son décret d'application du 17 décembre 2020 et les statuts du Comité.

- Vous pourrez consulter tous les documents qui seront soumis à votre vote en vous connectant sur le site du Comité : <https://www.ffgolf64.org>

Vous voterez par correspondance à bulletin secret. Nous vous transmettrons très prochainement par voie postale les résolutions à voter et à nous retourner **au plus tard jeudi 11 mars à 12h00** selon un protocole à suivre pour la recevabilité de vos votes.

Les membres du Bureau de l'Assemblée Générale se réuniront en visioconférence le 13 mars 2021 pour prendre acte du résultat des votes valablement réceptionnés. Cette assemblée générale se tiendra selon l'ordre du jour suivant :

- Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 1er Février 2020
- Approbation du Rapport Moral 2020
- Approbation de l'exercice financier 2020
- Approbation du Budget Prévisionnel 2021
- Approbation du montant de la cotisation de l'année 2021

Maïté Senly,
Présidente